

L'Académie des Beaux-Arts de Tournai

Historiquement, l'école est fondée en 1756 sous le régime des Pays-Bas autrichiens pour répondre au besoin en décorateurs de la Manufacture Royale et Impériale de Porcelaine à Tournai. Peu de temps après, elle formera également des dessinateurs de cartons à la demande des liciers.

Au cours des années, l'école s'est adaptée aux différentes évolutions de la société. Aujourd'hui, l'Académie des Beaux-Arts de Tournai (AC'T) est une école supérieure des arts (ESA) de type long qui s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur. Elle adopte ainsi le système des ECTS (système européen de transfert de crédits) qui permet à tout étudiant de poursuivre une partie de ses études dans un autre pays de la Communauté européenne. C'est un établissement communal subventionné par la fédération Wallonie-Bruxelles.

Organisation des études

Les études de type long (cinq années) sont organisées en 2 cycles :

- Le premier de 3 ans (180 ECTS) est sanctionné par un diplôme de « Bachelier » de transition.

- Le deuxième de 2 ans (120 ECTS) est sanctionné par un diplôme de « Master ».

L'école organise 9 options :

- > L'architecture d'intérieur
- > Les arts numériques
- > La bande dessinée
- > La communication graphique & visuelle
- > Le design textile
- > Le dessin
- > L'illustration
- > La peinture
- > La publicité.



Architecture d'intérieur



Arts Numériques



Bande-dessinée



Communication Visuelle



Design Textile



Dessin



Illustration



Peinture



Publicité

Activités pédagogiques

Dans chaque option, l'enseignement se construit dans un dialogue entre tous les intervenants pédagogiques : les enseignants des cours artistiques, des cours théoriques et des cours techniques.

Les cours artistiques forment le « noyau dur » de la formation et se donnent en ateliers, lieux d'expérimentation et de création. Parmi ces cours, on trouve le cours principal qui porte le nom de l'option.

Les cours théoriques permettent à l'étudiant d'acquiescer un ensemble de références spécifiques dépassant le champ strict des arts plastiques. Ces cours ne visent pas exclusivement à transmettre un savoir, mais à communiquer une curiosité et un désir de connaissance. Celle-ci est également plastique. Comme dans les cours artistiques, les enseignants guident les étudiants dans les méandres de la surinformation. Ils stimulent leur critique, leur capacité d'analyse et de synthèse.

Les cours techniques et technologiques sont fondamentaux. Ils permettent d'étudier les questions liées à la matérialisation, à la concrétisation de tout projet artistique.

Au cours des deux premières années de bachelier, des stages internes, d'une durée de 2 semaines, sont organisés dans un esprit d'interdisciplinarité. Durant la troisième année de bachelier et les années de Master, tous les étudiants effectuent des stages extérieurs chez des créateurs, dans des lieux d'expositions, ou dans l'industrie.

En plus des enseignants permanents, l'école fait appel à des spécialistes et à des personnalités extérieures (artistes, artisans, historiens d'art, ...) pour donner

des conférences ou des « workshops ». Les échanges avec des écoles étrangères sont programmés et proposés dans un esprit de découverte d'une autre culture.

Nous ne voulons pas imposer une esthétique d'école. Notre espace pédagogique est ouvert sur le monde et favorise l'expression et la recherche d'une démarche personnelle. Ecouter, stimuler et guider, encourager la liberté individuelle et le respect d'autrui, parler le langage de notre temps, sont les piliers de notre pédagogie. Les étudiants sont régulièrement invités à dépasser leur peur de l'inconnu et à prendre du recul devant le monde contemporain, leur création, eux-mêmes.

Conditions d'admission

Pour être régulièrement inscrit et finançable, tout étudiant doit être porteur d'un CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) obtenu en Belgique. L'étudiant qui a obtenu un titre dans un autre pays doit introduire une demande d'équivalence de diplôme auprès de l'administration compétente de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les renseignements concernant cette démarche peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'école ou sur le site www.equivalences.cfwb.be

La réussite de l'épreuve d'admission

Le futur étudiant doit se présenter à un examen d'admission organisé par l'École supérieure des Arts et le réussir. L'examen d'admission est organisé dans le courant du mois de septembre. Lors de l'inscription, le candidat doit présenter les documents suivants :

1. L'original de son diplôme d'enseignement secondaire (ou une formule provisoire) ou pour les non-belges, l'original de la dépêche ministérielle accordant l'équivalence.



2. Une copie de sa pièce d'identité ou pour les ressortissants non-UE, le passeport, et prouver son inscription au registre des étrangers, éventuellement après l'examen d'admission.

3. Un extrait d'acte de naissance original.

L'INSCRIPTION AUX COURS

Les cours débutent le 14 septembre à 9h00. La date limite d'inscription est fixée au 31 octobre. Les cours se donnent tous les jours de 9h00 à 18h00. Les autorités académiques de l'école attirent l'attention des candidats sur la réelle mise en péril de la réussite d'une année comptant un déficit d'un mois et demi de présence à l'école.

LE PAYEMENT D'UN MINERVAL

Un étudiant régulièrement inscrit et finançable doit s'acquitter d'un minerval.

LOGEMENT À TOURNAI

Sur demande, l'Académie prend contact avec les différents internats de Tournai afin de présenter le candidat aux directions respectives. Les conditions d'hébergement sont fixées par les internats. Le candidat peut lui-même, s'il le désire, prendre contact aux adresses suivantes :

La Croisée (internat pour filles)
3, Chaussée de Renaix
7540 Kain
Tél +32(0)69 21 34 27

Maison des étudiants Walter Ravez
(internat pour garçons)
22 Quai Vifquain
7500 Tournai
Tél +32(0)69 34 39 62

Maison des étudiants de l'enseignement supérieur de la Communauté française (mixte)
13/15, Rue des Carmes - 7500 Tournai
Tél +32(0)69 66 96 69

Maison internationale des étudiants
11, quai des Salines
7500 Tournai
Tél +32(0)69 21 01 60

Logement individuel
Infor-jeunes (location de logements pour étudiants)
6, Rue Saint Martin
7500 Tournai
Tél +32(0)69 22 92 22

PÔLE HAINUYER
Le plus large éventail d'études supérieures et universitaires en Hainaut du bachelier professionnalisant au doctorat.

Né de la synergie développée depuis plus de 10 ans au sein du RHESU (Réseau hainuyer d'Enseignements Supérieurs et Universitaires), le Pôle hainuyer regroupe autour de l'Université de Mons, l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur en province du Hainaut.

Contact Pôle Hainuyer :



Cellule Administrative du Pôle Hainuyer
Sandrine Lothair et Lydie Lejuste
1, rue Rossignol (B) 7000 Mons
+32 (0) 65 55 20 22
www.polehainuyer.be



**ESA ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
TOURNAI**
École Supérieure des Arts de type long
14, rue de l'Hôpital Notre-Dame
(B)7500 TOURNAI

+32 (0)69 84 12 63 - FAX +32 (0)69 84 32 53
academie.secretariat@skynet.be



ESA ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS TOURNAI

École Supérieure des Arts de type long